COMMENT ET POURQUOI LA FRANCE VEUT EXCLURE L'ALGÉRIE DE L'UNION POUR LA MÉDITERRANÉE

Les nostalgériques reviendront le 13 juillet prochain

De notre bureau de Bruxelles, Aziouz Mokhtari

Bruxelles bruisse de bruits, de chuchotements, de sources «bien informées» ou de révélations de gorges profondes, d'informations tenues pour «sûres» et de «certitudes».

Si le projet Sarkozy à l'intérieur de l'Union pour la Méditerranée va à son terme, l'Algérie en sera marginalisée, voire exclue ... C'est loin d'être faux.

L'Union méditerranéenne, devenue, grâce à la vigilance de l'Allemagne, Union pour la Méditerranée risque, si le plan Sarkozy va à son terme, de marginaliser l'Algérie. Dès le départ, avant même qu'il n'entre à l'Elysée, l'actuel président français annonçait la couleur : Il faut, martelait-il tout au long de sa campagne électorale en 2006 et après son investiture, une Union méditerranéenne. Derrière les mots, nécessairement généreux et la phraséologie bien évidemment alléchante, il s'agissait pour Nicolas Sarkozy plus d'une ruse de guerre, d'une posture tactique que d'une volonté de véritable coopération entre les deux rives du Grand Bleu. La pensée de l'actuel locataire de l'Elysée s'est toujours articulée autour de trois axes cardinaux sur cette question. Le premier est de barrer la route de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne en lui proposant le cadre de la fantasmagorique Union pour la Méditerranée. Sarkozy propose, en fait, une sorte d'alliance à siècles renversés entre l'Empire ottoman qu'il croit, toujours, inscrit dans la pensée moderne ou post-moderne de la Turquie actuelle. Le deuxième principe qui guide la démarche sarkozienne a trait, bien évidemment, à l'intérêt d'Israël. Cette union des riverains de la mer chère à Ulysse ne peut être, au final, qu'un espace où l'Etat hébreu peut s'installer, convenablement, durablement. Lors de son séjour à Tunis, la semaine dernière, le chef de l'Etat français n'a même pas évoqué le préalable, pour l'entrée d'Israël dans l'Union pour la Méditerranée, de la proclamation, puis de l'existence d'un Etat palestinien. Ce qui, selon le président français, permettrait à Israël de prendre langue avec une grande majorité de pays arabes sans avoir à se torturer les méninges sur les droits du peuple palestinien. La troisième dimension qui sous-tend le projet méditerranéen de Sarkozy, c'est l'Algérie. L'Union pour la Méditerranée sera ordonnancée de telle sorte qu'Alger s'en trouvera, de fait, marginalisée, mise dehors. Bruxelles bruisse, d'ailleurs, d'informations, de bruits, de rumeurs, de campagnes d'intox et de fuites organisées allant, tous, dans le même sens. A partir du 13 juillet prochain, l'Algérie se verrait isolée dans la nouvelle configuration euro-méditerranéenne. L'Egyptien Moubarak se verrait intronisé co-président avec un chef d'Etat ou de gouvernement de la Rive Nord, de l'Union pour la Méditerranée. Le Caire bénéficiant, au passage, de subsides conséquents et abritant quelques démembrements de la nouvelle entité. De quoi satisfaire amplement le Raïs qui, par la même occasion, gardera la main sur les négociations avec Israël et s'affirmera comme l'interlocuteur privilégié des autres puissances qui pèsent dans le monde (USA, Chine, Russie, Iran, Pakistan).

La Tunisie héritera, pour ce qui la concerne, du très convoité secrétariat général du nouveau géant qui naîtra à Paris en juillet.

Le Maroc s'est vu promettre, fermement, le poste de secrétaire général. Le nom de son occupant est même dans toutes les gorges profondes bruxelloises.

La Turquie et Israël, qui ne sont pas demandeurs de petites récompenses, attendent, selon nos sources, d'autres évolutions majeures européennes pour s'engager, sérieusement, dans l'aventure. Tel-Aviv, surtout, qui sait parfaitement que le «solo» sarkozien est très mal perçu dans l'Union européenne.

Ankara, pour ce qui la concerne, a déjà et à plusieurs reprises, annoncé et clamé sa position : la Turquie négocie l'adhésion, que l'adhésion et rien que l'adhésion dans l'Union non pas méditerranéenne, mais européenne.

Perfides, les Turcs avaient même laissé déclarer par des personnalités proches de l'appareil d'Etat que ce que cherche à créer Sarkozy existe déjà et porte un nom : le «Club Med» L'Algérie a tout intérêt donc à encourager, au sein même de l'Union européenne, les voix, nombreuses et qui pèsent (Allemagne, Royaume-Uni, Belgique, Pays Nordiques ...) qui n'acceptent pas le diktat français autour de la question. Selon la doctrine, présentement, en vigueur en France officielle, il faut, coûte que coûte, et par tous les moyens, laisser l'Algérie en l'état. Un géant, certes, mais aux pieds d'argile. Le 13 juillet prochain (sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE et des pays méditerranéens) s'annonce rude.

A. M.

L'AUTRE 8 MAI 1945

Documents et témoignages inédits de mise à nu du système colonial

De notre bureau de Paris, Khadidja Baba-Ahmed

L'autre 8 Mai 1945, ou le voile enfin levé sur ce qui a été longtemps désigné comme «les troubles de Sétif et de Kherrata» et qui a, en vérité, constitue une véritable mécanique coloniale, chargée de broyer, par tous les moyens, toute velléité d'indépendance et d'écraser le mouvement national algérien et les soulèvements naissants contre l'occupation.

Durant 52 minutes, les téléspectateurs pourront voir sur France 2, demain à 23h5mn (heure algérienne) un document unique, réalisé par Yasmina Adi, jeune cinéaste de 33 ans d'origine algérienne, qui a eu le mérite d'enquêter, de fouiller, de livrer ou plutôt délivrer du silence, les témoins des massacres. Pour la première fois, la vérité historique est laissée à ceux qui l'ont vécue, et aux documents français longtemps gardés top-secret ou encore ceux des services secrets anglais et américains (les Alliés étaient alors présents en Algérie) qui n'ont jamais été évoqués jusque-là. Le témoignage de Landrum Bolling, ancien reporter de guerre américain, le premier à l'époque à arriver sur les lieux des massacres à Sétif, est à cet égard édifiant. Tout autant édifiants et en même temps insoutenables à l'œil et à l'ouïe, les nombreuses images d'archives sur des massacres collectifs en direct ou les humiliations des Algériens. Des témoins algériens, connus ou anonymes, tous d'un âge très avancé aujourd'hui, reviennent sur le martyre qu'ils ont vécu, eux-mêmes ou leurs familles, alors que certains d'entre eux n'avaient que 19/20 ans, certains même 17, au moment des faits. La parole a ainsi été donnée au docteur Chawki Mostefaï (ancien membre du comité central du Parti du peuple algérien PPA) et créateur du drapeau algérien que les manifestants brandiront ; Aïssa Cherraga, celui qui, à Sétif, a brandi ce drapeau ; Lahceène Bekkhouche, Saïd Allik … et tant d'autres femmes et hommes, victimes de la répression. Les derniers plans du film cadrent justement sur un grand nombre de ces Algériens qui s'étaient vu en 1945 condamnés à mort et qui n'ont pu recouvrer la liberté qu'en 1962, à la libération.

L'on découvre dans ce documentaire que les milices créées par le régime colonial ne sont pas une vue de l'esprit. Dans la *Dépêche de Constantine* du 9 mai 1945 un appel du préfet de cette ville de l'est demandait aux Français de créer des milices. Celles-ci furent très vite mises en place, armées, dirigées par le sous-préfet de la ville et se sont lancées dans les exactions. L'intérêt de ce document historique est d'avoir rappelé aussi le contexte marqué déjà par l'interdiction, depuis 1939, du PPA ; par la mise sous les verrous de Messali Hadj et de Ferhat Abbas ; par la création, toute récente, (mars 1945) au Caire de la Ligue arabe ; par la charte de San Francisco qui a créé l'ONU le 26 juin 1945. Le documentaire nous rappelle, aussi, la loi du silence, observée alors «en Métropole» sur ce qui se passait en Algérie, les rares titres n'évoquant alors que des «troubles dans le Constantinois», troubles souvent ramenés à des problèmes de «manque de moyens de certains paysans». Enfin, parmi les nombreuses qualités de ce document, celle essentielle réside dans la mise en perspective de ces massacres dans leur contexte véritable, celui d'une Algérie occupée par un régime colonial qui considérait l'Algérie comme «Pivot de son système» et qui n'acceptait de la population algérienne que si elle ne sortait pas de «la normalité coloniale», comme l'a si justement dit l'historien et chercheur du CNRS Pascal Blanchard, qui intervient tout au long des 52 mn pour donner aux faits sans appel, décrits par ceux qui l'ont vécu, leur véritable dimension.

K. B.-A.

Entretien express du *Soir* avec Yasmina Adi, réalisatrice

(réalisé hier par téléphone)

Le Soir d'Algérie : Qu'est-ce qui vous a amené au choix du 8 Mai 1945 pour votre premier documentaire ?

Yasmina Adi : De par mes origines algériennes, qui plus est de la région de l'est de l'Algérie (Taher et Jijel), l'histoire de l'Algérie m'intéresse.

L'idée de consacrer au 8 Mai 1945 s'est imposée à moi à la suite de la polémique créée autour de la loi de février 2005 demandant en particulier qu'on inclue dans les programmes scolaires, le «rôle positif de la présence française en Afrique du Nord».

Il se trouve que mes parents et notamment mon père m'avaient toujours parlé du 8 Mai 45, occulté aujourd'hui dans la nature et la dimension de ces massacres.

J'ai donc décidé de faire une enquête et d'aller sur place interroger les victimes, interroger aussi les archives dont le secret a été levé en 2005, et consulter les rapports des services de sécurité, notamment anglais et américains, sur cette période.

En fait, enquêter sur le système colonial.

Comment avez-vous procédé ? Avez-vous eu des difficultés particulières à réaliser ce documentaire en Algérie ou ici en France ?

J'ai d'abord été en Algérie en repérage. J'ai eu facilement toutes les autorisations de tournage, qui a duré 9 semaines, soit 3 fois trois semaines. En Algérie, ceux qui ont témoigné l'ont fait très facilement, sauf que j'ai perdu certains en cours de route. Sur la période de septembre 2006 à février 2007 durant laquelle je me suis déplacée en Algérie trois fois pour filmer, certains témoins, très âgés, sont malheureusement décédés et le temps a joué. J'ai pu, cependant, avoir pas mal de témoins encore vivants, heureusement. Du côté français, trouver des témoignages a été beaucoup moins évident. Les gens ont été beaucoup plus réticents à témoigner.

Après *l'Autre 8 Mai 1945,* vos projets de films s'intéresseront-ils encore à l'Algérie ?

Je repars, dès fin mai, en repérage en Algérie, pour préparer un film sur l'Algérie d'aujourd'hui, pas celle des clichés, pas celle que l'on nous bassine ici, tous les soirs dans les journaux télévisés.

Pourquoi la diffusion de votre film *l'Autre 8 Mai 1945* passe jeudi sur France 2 en troisième partie de soirée et à une heure aussi tardive (0h 5 mn, heure française) ? Les Français ne sont-ils pas encore prêts à regarder la réalité de leur histoire ?

Franchement, je ne sais rien. Posez la question à France 2. C'est justement ce que nous avons fait. La responsable de la communication de France 2 nous a répondu, sans autre explication, que «Infrarouge», l'émission dans laquelle s'intègre ce documentaire, passe à cet horaire qui ne peut être modifié.

K. B.-A

Voir jeudi 8 mai à 23h05 (0h5, heure française) sur France 2 : *l'Autre Mai 1945*, un documentaire de Yasmina Adi.

Mise au point de la clinique «des Rosiers»

En première page de votre journal du 4 avril 2008, vous évoquez la décision de fermeture provisoire de la clinique dont je suis le directeur-gérant en indiquant qu'il s'agissait d'une propriété d'un ancien ministre.

Dans le souci d'éclairer l'opinion publique, nous vous demandons de bien vouloir, à titre de mise au point, publier les éléments d'information suivants :

1 - Nonobstant que rien n'interdit à un ancien ministre, médecin de formation et de profession, de participer au capital d'une infrastructure sanitaire privée, vos informations dans le cas d'espèce sont dépassées.

Si l'ancien ministre que vous visez a bien été l'un des trois associés du capital de la clinique, il se trouve qu'il ne l'est plus depuis, exactement, juillet 2006.

2 - A propos de la décision de fermeture proprement dite, les faits sont encore plus simples, la clinique a bien fait l'objet d'une enquête diligentée par la tutelle le 7 avril 2008, une décision de fermeture provisoire a bien été notifiée à la direction de la clinique le 23 avril 2008 sans pour autant que les motifs lui soient signifiés.

3 - Soucieuse de se conformer à la loi, la direction de la clinique a appliqué sans pouvoir contester, valablement, une décision dont elle ignore les fondements.

Pour information, la clinique qui fonctionne depuis début mai 2004, n'a jamais reçu de réclamations, ses patients exprimant, plutôt, de la satisfaction eu égard à la qualité des soins dispensés.

Meilleures salutations.

Le directeur-gérant

SYNDICAT NATIONAL DES JOURNALISTES (SNJ)

Communiqué

Le Syndicat national des journalistes informe l'ensemble des équipes qualifiées aux huitièmes de finale du tournoi «Makhlouf Boukhzer», qu'il organise en collaboration avec le ministère de la Communication, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, que l'opération du tirage au sort des seizièmes de finale aura lieu le mercredi 7 mai 2008 à partir de midi au centre de la FIJ sis, à la Maison de la presse Tahar-Djaout (Alger).

Réponse du *Soir d'Algérie*

Nous n'en avons pas dit plus. Vous confirmez donc l'information sur la fermeture de la clinique par les pouvoirs publics et vous semblez accepter votre sort. Si, effectivement, comme vous le dites «la clinique n'a jamais reçu de réclamations, ses patients exprimant, plutôt, de la satisfaction eu égard à la qualité des soins dispensés», c'est qu'il faut aller chercher ailleurs les vraies raisons qui ont amené les pouvoirs publics à fermer cet établissement. Raisons qui, à vrai dire, sont un secret de Polichinelle.